

LE SPORT AU GYMNASSE PROVENCE

ORGANISATION

Les cours de sport sont dispensés sur trois sites :

- salles omnisports (SOS 1 et SOS 2) de l'UNIL (Dorigny) – lundi à mercredi matin
- salles de gymnastique du Gymnase Auguste Piccard – jeudi et vendredi matin
- salles de gymnastique du Gymnase de Renens – lundi à jeudi après-midi

Le premier semestre est divisé en quatre périodes :

- a) du 28 août au 22 septembre 2017
- b) du 25 septembre au 3 novembre 2017
- c) du 6 novembre au 1^{er} décembre 2017
- d) du 4 décembre 2017 au 19 janvier 2018

Pour chaque période, trois activités sont proposées ; les élèves sont appelés à choisir l'une d'entre elles.

Les activités proposées pour chaque période sont les suivantes :

- a) football – tchoukball – ultimate ;
- b) basketball – escalade / unihockey – sport et santé ;
- c) flagfoot – lacross – smollball ;
- d) handball – parkour – volleyball.

Dans le cas où les cours sont simultanément dispensés à trois classes, les élèves choisissent individuellement, en début de semestre, l'une des trois activités proposées pour chacune des périodes. Dans le cas où les cours ne sont dispensés qu'à deux classes, les élèves sont appelés à choisir deux activités sur les trois proposées.

Les modalités organisationnelles du 2^e semestre seront communiquées à l'issue du 1^{er} semestre.

CHAMPIONNATS DES ÉCOLES SECONDAIRES SUPÉRIEURES (CHESS)

Football	mardi 26.09.2017	Chavannes-près-Renens
Basketball (garçons)	mercredi 08.11.2017	Gymnase de Beaulieu
Basketball (filles)	jeudi 16.11.2017	Gymnase de Morges
Volleyball 3-3	samedi 09.12.2017	Gymnase de Nyon
Volleyball 6-6	mercredi 31.01.2018	Gymnase d'Yverdon
Unihockey	mercredi 07.02.2018	Gymnase Auguste Piccard
Badminton	mardi 13.03.2018	Gymnase de Burier
Baseball	jeudi 03.05.2018	Chavannes-près-Renens

La sélection des équipes qui représenteront le Gymnase de Renens lors des différentes compétitions seront opérées lors des cours de chaque discipline et lors des cours facultatifs des mardi et jeudi de 12h00 à 13h00.

JOURNÉE À LA NEIGE

La journée à la neige aura lieu le mercredi 14 février 2018.

PRÉSENCE AUX COURS ET DEMANDE D'ALLÈGEMENT

Le sport est au programme des élèves, qui sont donc tenus de participer aux cours d'éducation physique avec régularité et ponctualité. De plus, une tenue adaptée aux activités choisies est exigée.

Si, pour des raisons de santé, un élève ne peut pas participer à un cours de sport, il est tenu de justifier son absence auprès de son maître de classe selon la procédure en vigueur.

Les demandes annuelles de dispense de sport (document officiel disponible au secrétariat) sont adressées à la Direction pendant les deux premières semaines de cours.

CONTACT

M. William Loth, chef de file, william.loth@vd.educanet2.ch.